

Aujourd'hui avec / la fibre jusqu'au domicile / Crave /
l'Internet rural / le service à la clientèle / Alt Télé /
les réseaux sans fil / les solutions de collaboration /
les villes intelligentes / la vidéo en continu / le hockey /
le service Wi-Fi Partout chez vous / Bell Télé Fibe /
le basketball / la diversité et l'inclusion / les réseaux
virtuels / la portée publicitaire / les services d'itinérance /
la plus vaste conversation sur la santé mentale / l'IdO /
les voitures connectées / les services gérés / le football /
la R et D / la programmation locale / le libre-service /
l'amélioration du réseau au Manitoba / la radio en continu /
les services sans fil prépayés / la sécurité d'entreprise /
l'efficacité en affaires / la sécurité publique / le soccer /
les actualités, les sports et le divertissement / La Source /
le réseau sans fil dans le métro de Montréal / les centres
de données / la connectivité des succursales / le suivi
des commandes / les vitesses large bande / la production
de contenu / les maisons intelligentes / l'informatique
en nuage / les communications unifiées / le savoir-faire
au Canada / les dividendes / **la vie est Bell.**

T1

Rapport aux actionnaires
du premier trimestre de 2019
LE 1^{ER} MAI 2019

BCE

Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	2
1.1 Faits saillants financiers	2
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	4
1.3 Hypothèses	4
2 Analyse financière consolidée	5
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	5
2.2 Connexions clients	5
2.3 Produits d'exploitation	6
2.4 Coûts d'exploitation	7
2.5 Bénéfice net	7
2.6 BAIIA ajusté	8
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	8
2.8 Amortissements	8
2.9 Charges financières	8
2.10 Autres (produits) charges	9
2.11 Impôt sur le résultat	9
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	9
3 Analyse des secteurs d'activité	10
3.1 Services sans fil de Bell	10
3.2 Services sur fil de Bell	14
3.3 Bell Média	18
4 Gestion financière et des capitaux	21
4.1 Dette nette	21
4.2 Données liées aux actions en circulation	21
4.3 Flux de trésorerie	22
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	23
4.5 Gestion des risques financiers	24
4.6 Notations	25
4.7 Liquidité	25
5 Information financière trimestrielle	26
6 Cadre réglementaire	27
7 Risques d'entreprise	28
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	30
8.1 Nos méthodes comptables	30
8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés	32
8.3 Contrôles et procédures	35
États financiers consolidés	36
États consolidés du résultat net	36
États consolidés du résultat global	37
États consolidés de la situation financière	38
États consolidés des variations des capitaux propres	39
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	40
Notes annexes	41
Note 1 Renseignements sur la société	41
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	41
Note 3 Adoption d'IFRS 16	42
Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises	43
Note 5 Information sectorielle	43
Note 6 Coûts d'exploitation	45
Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	46
Note 8 Autres produits (charges)	46
Note 9 Bénéfice par action	46
Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	47
Note 11 Actifs et passifs financiers	47
Note 12 Capital social	49
Note 13 Paiements fondés sur des actions	49

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 32 à 35, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veuillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2019 (états financiers du T1 2019) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, daté du 7 mars 2019 (rapport de gestion annuel 2018 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 1^{er} mai 2019, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, datée du 7 mars 2019 (notice annuelle 2018 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2019 et 2018.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections, Hypothèses, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la section 4.1, *Dette nette*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement, le dividende sur actions ordinaires annualisé pour 2019 de BCE, l'amélioration attendue du ratio de levier financier net de BCE, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 1^{er} mai 2019 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 1^{er} mai 2019. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, au cadre réglementaire, à la sécurité, à la technologie, aux activités d'exploitation, aux conditions économiques et financières et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1^{er} mai 2019. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

Comme il est exigé, nous avons adopté la Norme internationale d'information financière (IFRS) 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1^{er} janvier 2019.

Conformément à IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés dans l'état de la situation financière comme des actifs au titre du droit d'utilisation dans les immobilisations corporelles, et l'obligation locative correspondante est comptabilisée dans la dette. En vertu d'IFRS 16, les charges liées à ces contrats de location sont comptabilisées dans la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et dans les charges d'intérêts, tandis que selon IAS 17, les charges liées aux contrats de location simple étaient comptabilisées dans les coûts d'exploitation. Conformément à IFRS 16, les remboursements du principal à l'égard de ces contrats de location sont comptabilisés à titre de remboursement de titres d'emprunt à long terme dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, et la composante intérêt est comptabilisée dans les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Auparavant, conformément à IAS 17, les paiements au titre de contrats de location simple étaient présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sans fil inclut maintenant la totalité des résultats d'exploitation de La Source (Bell) Électronique inc. (La Source), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, et les périodes antérieures ont été retraitées à des fins de comparaison. Auparavant, les résultats de La Source étaient inclus dans nos secteurs Services sans fil et Services sur fil.

1.1 Faits saillants financiers

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T1 2019

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
5 734 \$	791 \$	2 409 \$	740 \$	692 \$	1 516 \$	642 \$
millions + 2,6 % VS T1 2018	millions + 11,6 % VS T1 2018	millions + 6,9 % VS T1 2018	millions + 12,0 % VS T1 2018	millions (3,8) % VS T1 2018	millions + 1,3 % VS T1 2018	millions + 19,6 % VS T1 2018

CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil ⁽²⁾ Au total	Services Internet haute vitesse de détail ⁽²⁾⁽³⁾	Services de télévision (télé) de détail ⁽³⁾	Services d'accès au réseau (SAR) résidentiels de détail ⁽³⁾
+ 3,1 %	+ 3,9 %	+ 1,1 %	(8,5) %
9,5 millions d'abonnés au 31 mars 2019	3,4 millions d'abonnés au 31 mars 2019	2,8 millions d'abonnés au 31 mars 2019	2,9 millions d'abonnés au 31 mars 2019

(1) Les termes BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau d'accès multiple par répartition en code (AMRC) le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'Internet des objets (IdO), précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(3) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 045	4 964	81	1,6 %
Tirés des produits	689	626	63	10,1 %
Total des produits d'exploitation	5 734	5 590	144	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 325)	(3 336)	11	0,3 %
BAlIA ajusté	2 409	2 254	155	6,9 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	42,0 %	40,3 %		1,7 pt
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	740	661	79	12,0 %
Actionnaires privilégiés	38	36	2	5,6 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	12	1	8,3 %
Bénéfice net	791	709	82	11,6 %
Bénéfice net ajusté	692	719	(27)	(3,8)%
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,82	0,73	0,09	12,3 %
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,77	0,80	(0,03)	(3,8)%

(1) Les termes marge du BAlIA ajusté et BPA ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté et Bénéfice net ajusté et BPA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 516	1 496	20	1,3 %
Dépenses d'investissement	(850)	(931)	81	8,7 %
Flux de trésorerie disponibles	642	537	105	19,6 %

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T1 2019

Les produits des activités ordinaires de BCE ont augmenté de 2,6 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation des produits tirés des services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits de 1,6 % et de 10,1 %, respectivement, ce qui découle des produits accrus tirés des services sans fil et sur fil, contrebalancée par une légère diminution de nos produits tirés des médias. L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des services est attribuable à l'expansion continue de notre clientèle d'abonnés des services sans fil, Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP), ainsi qu'à la croissance dans notre marché d'affaires découlant de l'augmentation des produits tirés des services de connectivité sur protocole Internet (IP) et des solutions d'affaires, y compris la contribution de l'acquisition d'Axia NetMedia Corporation (Axia). Cette augmentation a largement compensé l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels. L'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits d'un exercice à l'autre reflète les ventes accrues d'appareils mobiles haut de gamme et le niveau plus élevé des ventes d'équipements au secteur public.

Le bénéfice net a augmenté de 11,6 % au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAlIA ajusté et des autres produits, découlant principalement des profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que celle des charges financières, de l'impôt sur le résultat et des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Le BAlIA ajusté a augmenté de 6,9 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 ainsi que la croissance dans nos trois secteurs découlant de l'effet de la croissance de nos produits des activités ordinaires allié au maintien des mesures de compression des coûts qui ont fait diminuer les coûts de la main-d'œuvre ainsi que les coûts relatifs à la programmation et à la production dans les médias. Cette croissance a été ralentie par l'augmentation du coût des produits vendus imputable aux ventes accrues de combinés sans fil ainsi qu'au niveau plus élevé des ventes d'équipements au secteur public.

Le BPA de BCE, de 0,82 \$ au T1 2019, a augmenté de 0,09 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2019 s'est établi à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire, comparativement à 719 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2019 ont augmenté de 20 millions \$ par rapport au T1 2018, surtout en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de la trésorerie liée au fonds de roulement et par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16, ainsi que par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2019 ont augmenté de 105 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ainsi que de la diminution des dépenses d'investissement.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

AUGMENTATION DU DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le 6 février 2019, le conseil d'administration de BCE a approuvé une hausse de 5 %, soit 15 cents par action, du dividende sur actions ordinaires annuel, qui est passé de 3,02 \$ par action à 3,17 \$ par action, à compter du dividende du premier trimestre de 2019 de BCE payé le 15 avril 2019 aux actionnaires ordinaires inscrits le 15 mars 2019. Cette augmentation du dividende représente la 15^e augmentation du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE depuis le quatrième trimestre de 2008, soit une majoration totale de 117 %.

BELL NOMMÉE L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Pour la troisième année consécutive, Bell a été nommée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada dans le rapport 2019 de Mediacorp sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail. Cette marque de reconnaissance est décernée à Bell pour souligner son engagement à offrir un milieu de travail inclusif et accessible reflétant la diversité canadienne et met en lumière nos nombreux programmes visant à aider les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les minorités visibles et d'autres groupes dans le cadre de leur cheminement de carrière; elle souligne également notre leadership en matière de santé mentale au travail.

BELL RÉCOMPENSÉE POUR SON LEADERSHIP EN RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Bell a continué de consolider sa réputation de chef de file en responsabilité d'entreprise, en remportant un prix pour son rapport sur la durabilité sociale et pour sa gestion écologique.

En février 2019, l'Initiative pour la finance durable de Finance Montréal a décerné à Bell le prix du meilleur rapport de développement durable dans la catégorie Technologies et Communications, après un examen approfondi de sociétés canadiennes inscrites en bourse.

Bell figure également sur la liste A en matière de changements climatiques du CDP, qui regroupe les entreprises mondiales les plus performantes sur le plan de l'environnement. Bell est la seule entreprise de communications canadienne sur cette liste.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections, *Hypothèses*, de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 1,2 % en 2019, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation antérieure de 1,7 %.
- Les gains au chapitre de l'emploi devraient continuer en 2019, car le niveau d'investissement des entreprises devrait augmenter, mais demeurer variable.
- Les taux d'intérêt devraient se maintenir à leur niveau actuel ou près de ce niveau.
- Le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- Un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents.
- L'incidence éventuelle de la baisse des cotes d'écoute et de la demande variable sur le marché publicitaire.
- La croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation télévisuelle.
- L'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2019 par rapport au T1 2018. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Tirés des services	5 045	4 964	81	1,6 %
Tirés des produits	689	626	63	10,1 %
Total des produits d'exploitation	5 734	5 590	144	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 325)	(3 336)	11	0,3 %
BAlIA ajusté	2 409	2 254	155	6,9 %
Marge du BAlIA ajusté	42,0 %	40,3 %		1,7 pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	–	(24)	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(882)	(780)	(102)	(13,1)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(221)	(212)	(9)	(4,2)%
Charges financières				
Charges d'intérêts	(283)	(240)	(43)	(17,9)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(16)	(17)	1	5,9 %
Autres produits (charges)	101	(61)	162	n.s.
Impôt sur le résultat	(293)	(235)	(58)	(24,7)%
Bénéfice net	791	709	82	11,6 %
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	740	661	79	12,0 %
Actionnaires privilégiés	38	36	2	5,6 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	12	1	8,3 %
Bénéfice net	791	709	82	11,6 %
Bénéfice net ajusté	692	719	(27)	(3,8)%
BPA	0,82	0,73	0,09	12,3 %
BPA ajusté	0,77	0,80	(0,03)	(3,8)%

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T1 2019	T1 2018	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	38 282	44 377	(13,7)%
Services postpayés	50 204	68 487	(26,7)%
Services prépayés	(11 922)	(24 110)	50,6 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail ⁽¹⁾	22 671	18 156	24,9 %
Abonnés des services de télé de détail ⁽¹⁾	(1 560)	(10 354)	84,9 %
Services de télé IP	20 916	13 573	54,1 %
Service de télé par satellite	(22 476)	(23 927)	6,1 %
Total pour les services de croissance	59 393	52 179	13,8 %
SAR filaires résidentiels de détail ⁽¹⁾	(66 779)	(56 071)	(19,1)%
Total pour les services	(7 386)	(3 892)	(89,8)%

(1) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

CONNEXIONS CLIENTS TOTALES DE BCE

	T1 2019	T1 2018	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil ⁽¹⁾	9 480 835	9 195 048	3,1 %
Services postpayés ⁽¹⁾	8 808 189	8 471 021	4,0 %
Services prépayés ⁽¹⁾	672 646	724 027	(7,1)%
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail ⁽¹⁾⁽²⁾	3 442 411	3 311 931	3,9 %
Abonnés des services de télé de détail ⁽²⁾	2 764 851	2 734 498	1,1 %
Services de télé IP	1 696 622	1 578 489	7,5 %
Service de télé par satellite	1 068 229	1 156 009	(7,6)%
Total pour les services de croissance	15 688 097	15 241 477	2,9 %
SAR filaires résidentiels de détail ⁽²⁾	2 894 029	3 163 618	(8,5)%
Total pour les services	18 582 126	18 405 095	1,0 %

(1) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(2) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

BCE a ajouté 59 393 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T1 2019, représentant une augmentation de 13,8 % par rapport au T1 2018, ce qui comprend :

- 50 204 abonnés des services sans fil postpayés et la perte nette de 11 922 abonnés des services sans fil prépayés;
- 22 671 abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 20 916 abonnés des services de télé IP de détail et la perte nette de 22 476 abonnés du service de télé par satellite de détail.

Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail se sont établies à 66 779 au T1 2019, une augmentation de 19,1 % par rapport au T1 2018.

Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 1,0 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance, atténuée en partie par l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR résidentiels de détail traditionnels.

Au 31 mars 2019, les connexions clients de BCE totalisaient 18 582 126 et comprenaient :

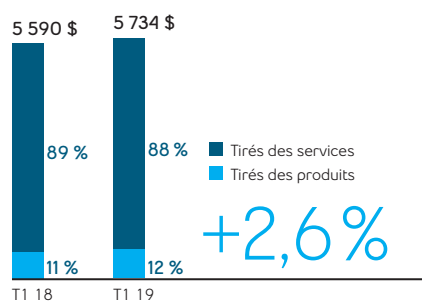
- 9 480 835 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 3,1 % par rapport au T1 2018, ce qui inclut 8 808 189 abonnés des services postpayés, une augmentation de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent, et 672 646 abonnés des services prépayés, une diminution de 7,1 % d'un exercice à l'autre;
- 3 442 411 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 3,9 % d'un exercice à l'autre;
- 2 764 851 abonnés des services de télé de détail au total, soit une augmentation de 1,1 % par rapport au T1 2018, ce qui inclut les 1 696 622 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 7,5 % d'un exercice à l'autre, et les 1 068 229 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,6 % par rapport au T1 2018;
- 2 894 029 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,5 % par rapport au T1 2018.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits

(en millions de dollars)



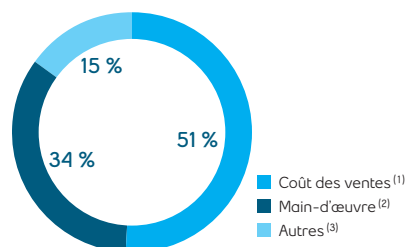
	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	2 112	2 021	91	4,5 %
Services sur fil de Bell	3 064	3 009	55	1,8 %
Bell Média	745	749	(4)	(0,5)%
Éliminations intersectorielles	(187)	(189)	2	1,1 %
Total des produits d'exploitation de BCE	5 734	5 590	144	2,6 %

BCE

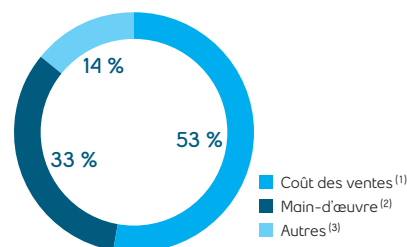
Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 2,6 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, en raison de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, contrebalancée en partie par une légère baisse dans notre secteur Bell Média. Le total des produits d'exploitation se compose des produits tirés des services, de 5 045 millions \$, et des produits d'exploitation tirés des produits, de 689 millions \$ au T1 2019, qui ont augmenté de 1,6 % et de 10,1 %, respectivement, d'un exercice à l'autre. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 4,5 % au T1 2019, ce qui découle de la croissance des produits tirés des services, de 3,4 %, ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits, de 7,7 %. Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont augmenté de 1,8 % dans la foulée de la croissance de 1,1 % des produits tirés des services, découlant de l'augmentation des produits tirés des services de données, atténuée par la diminution des produits tirés des services voix et des autres services. La croissance des produits d'exploitation tirés des services sur fil reflète également l'augmentation de 20,0 % d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 0,5 % au T1 2019 par suite de la diminution des produits tirés de la publicité.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2018



BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2019



	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 207)	(1 210)	3	0,2 %
Services sur fil de Bell	(1 725)	(1 696)	(29)	(1,7)%
Bell Média	(580)	(619)	39	6,3 %
Éliminations intersectorielles	187	189	(2)	(1,1)%
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 325)	(3 336)	11	0,3 %

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

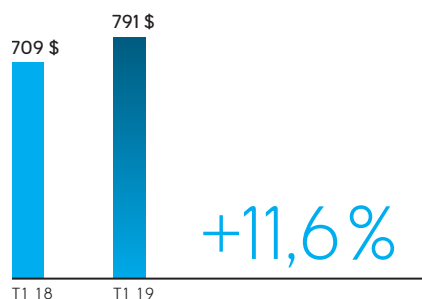
(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a diminué de 0,3 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, ce qui découle des coûts moindres dans les médias, de 6,3 %, et dans le sans-fil, de 0,2 %, contrebalancés en partie par les coûts accrus dans le sur-fil, de 1,7 %. Ces résultats reflètent l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019.

2.5 Bénéfice net

BCE
Bénéfice net
(en millions de dollars)



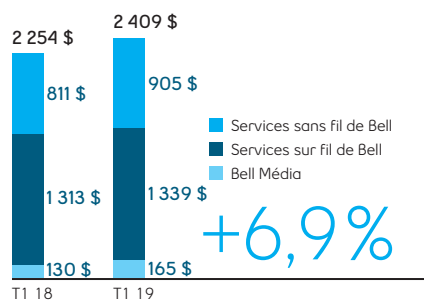
Le bénéfice net a augmenté de 11,6 % au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté et des autres produits, découlant principalement des profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que celle des charges financières, de l'impôt sur le résultat et des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	905	811	94	11,6 %
Services sur fil de Bell	1 339	1 313	26	2,0 %
Bell Média	165	130	35	26,9 %
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 409	2 254	155	6,9 %

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 6,9 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, en raison de la croissance dans nos trois secteurs, soit de 11,6 % dans le sans-fil, de 2,0 % dans le sur-fil et de 26,9 % dans les médias. L'augmentation du BAIIA ajusté reflète la croissance des produits des activités ordinaires ainsi que la diminution des charges d'exploitation. Cette augmentation s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 42,0 % au T1 2019 comparativement à 40,3 % à l'exercice précédent, surtout en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019, des mesures efficaces de gestion des coûts ainsi que de la situation favorable d'un exercice à l'autre liée à la décision rétroactive de 2018 du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2019

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 24 millions \$ au premier trimestre de 2019, comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 7 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de personnel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 17 millions \$.

2018

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres étaient nuls au premier trimestre de 2018.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au T1 2019 représente une augmentation de 102 millions \$ par rapport au T1 2018, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 16 et d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans nos services de télé IP.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au T1 2019 représente une augmentation de 9 millions \$ par rapport au T1 2018, en raison principalement d'un volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts ont augmenté de 43 millions \$ au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 16, des niveaux d'endettement moyens plus élevés et de l'augmentation des taux d'intérêt sur les effets à payer en vertu de programmes d'emprunts sous forme de papier commercial et d'emprunts titrisés par des créances clients.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2019, le taux d'actualisation était de 3,8 %, comparativement à 3,6 % le 1^{er} janvier 2018.

Au premier trimestre de 2019, les charges d'intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 1 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice, partiellement contrebalancée par une hausse du taux d'actualisation.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (produits) charges

2019

Les autres produits, de 101 millions \$ au premier trimestre de 2019, comprennent les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2018

Les autres charges, de 61 millions \$, comprennent les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, en partie compensées par le produit sur participations mises en équivalence.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat au premier trimestre de 2019 a augmenté de 58 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du bénéfice imposable au T1 2019 et du règlement favorable de positions fiscales incertaines au T1 2018.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 740 millions \$ au premier trimestre de 2019, a augmenté de 12,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté et des autres produits, ce qui découle principalement des profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que celle des charges financières, de l'impôt sur le résultat et des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. L'adoption d'IFRS 16 n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net.

Le BPA de BCE, de 0,82 \$ au T1 2019, a augmenté de 0,09 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2019 s'est établi à 692 millions \$, soit 0,77 \$ par action ordinaire, comparativement à 719 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

ENCHÈRES FÉDÉRALES DU SPECTRE DANS LA BANDE DE 600 MHz

Bell a décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre de basses fréquences sans fil dans la bande de 600 mégahertz (MHz) dans le cadre de la récente enchère de spectre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Bell possède des actifs de spectre dans les bandes de basses, moyennes et hautes fréquences, aussi bien dans des zones urbaines que rurales. Compte tenu des autres spectres de basses fréquences que Bell possède déjà, l'entreprise n'a pas besoin de spectre dans la bande de 600 MHz pour fournir des services à large bande de quatrième génération (4G) et de cinquième génération (5G). Les principaux pairs américains de Bell ont également décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre dans la bande de 600 MHz dans leurs marchés. Le spectre de basses fréquences que Bell possède déjà, combiné aux améliorations du réseau comme le dédoublement de cellule, permet à l'entreprise de fournir un service mobile à large bande, et ce, de façon nettement moins coûteuse que par l'achat de spectre dans la bande de 600 MHz.

MISE HORS SERVICE DU RÉSEAU SANS FIL AMRC

Le 30 avril 2019, Bell a achevé la mise hors service, annoncée antérieurement, de son réseau sans fil AMRC traditionnel. Bell avait commencé à réduire l'exploitation de son réseau AMRC en 2017, à mesure que progressait la couverture de son réseau évolution à long terme (LTE) national. Les clients des zones couvertes par le réseau AMRC ont été transférés au réseau 4G LTE de Bell, qui dessert maintenant plus de 99 % de la population canadienne. La mise hors service du réseau AMRC permet également à Bell de réaménager le spectre additionnel de basses fréquences en l'affectant aux services 5G.

BELL AU PREMIER RANG DU CLASSEMENT EN MATIÈRE DE VITESSE MOBILE

Dans son rapport intitulé *Canada: State of Mobile Networks*, la firme d'analyse des réseaux Tutela a déterminé que le réseau LTE de Bell est celui qui offre les vitesses de téléversement et de téléchargement les plus rapides de tous les grands réseaux mobiles au Canada. Se fondant sur 13,4 millions de mesures anonymes effectuées à partir de plus de 171 000 appareils mobiles canadiens, Tutela place également Bell Mobilité au premier rang pour ce qui est de la constance de la qualité de la connexion. Ces résultats reflètent les investissements de Bell, plus élevés que ceux de toute autre entreprise du secteur, dans la technologie mobile la plus évoluée, notamment LTE Advanced (LTE-A) et LTE Gigabit, ainsi que la solidité du réseau principal de fibre à large bande de Bell reliant nos stations de services sans fil.

SERVICES PRÉPAYÉS LUCKY MOBILE ET VIRGIN MOBILE CHEZ DOLLARAMA

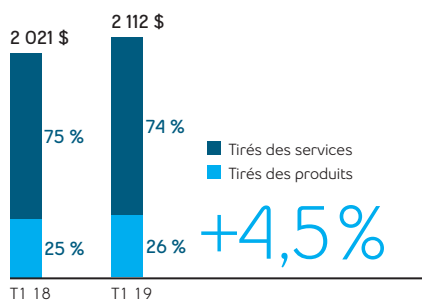
Lucky Mobile et Virgin Mobile Canada de Bell offrent désormais des services sans fil prépayés dans la chaîne de plus de 1 200 magasins à petits prix Dollarama Inc. (Dollarama) au Canada. Grâce à ce partenariat exclusif, les Canadiens soucieux de leur budget peuvent acheter une carte SIM prépayée Lucky ou Virgin Mobile chez Dollarama et activer le service sur leur propre appareil mobile, sans frais d'activation. Avec des forfaits appels et textos pour aussi peu que 10 \$ par mois, Lucky Mobile connaît un énorme succès auprès des Canadiens qui recherchent un accès sans fil à faible coût, ayant recruté le plus grand nombre de nouveaux abonnés nets des services prépayés en 2018.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2019

Services sans fil de Bell Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Croissance totale des abonnés ⁽¹⁾**+3,1 %**

T1 2019 VS T1 2018

Activations nettes des services postpayés

50 204

au T1 2019

Pertes nettes des services prépayés

(11 922)

au T1 2019

Taux de désabonnement des services postpayés

au T1 2019

1,07 %

Amélioration de 0,06 pt VS T1 2018

Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée ⁽²⁾

par mois

T1 2019 : 67,35 \$
T1 2018 : 66,56 \$ **+1,2 %**

(1) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

(2) Notre FMU combinée au T1 2018 a été ajustée afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits externes tirés des services	1 554	1 502	52	3,5 %
Produits intersectoriels tirés des services	12	12	–	–
Total des produits d'exploitation tirés des services	1 566	1 514	52	3,4 %
Produits externes tirés des produits	545	506	39	7,7 %
Produits intersectoriels tirés des produits	1	1	–	–
Total des produits d'exploitation tirés des produits	546	507	39	7,7 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	2 112	2 021	91	4,5 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,5 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, en raison de la croissance des produits tirés des services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 3,4 % au trimestre considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'accroissement continu de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et de la situation favorable d'un exercice à l'autre liée à la décision rétroactive du CRTC de 2018 relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 7,7 % au trimestre considéré par rapport à la période correspondante de 2018, en raison des ventes accrues de combinés haut de gamme à prix de détail plus élevés, en partie contrebalancées par la diminution des volumes de mises à niveau.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 207)	(1 210)	3	0,2 %
BAIIA ajusté	905	811	94	11,6 %
Marge du BAIIA ajusté totale	42,9 %	40,1 %		2,8 pts

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont diminué de 0,2 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, par suite de :

- l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019;
- la baisse des dépenses de publicité, attribuable en partie au fait que ces dépenses avaient été plus élevées à l'exercice précédent lors des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant des initiatives visant les économies de coûts.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation du coût des produits vendus découlant du volume de ventes accru et de l'augmentation des coûts des combinés;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'intensification des travaux de construction de stations cellulaires et de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 11,6 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'effet de la croissance des produits des activités ordinaires et de la diminution des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, de 42,9 %, a augmenté de 2,8 points pour le trimestre considéré, contre 40,1 % au T1 2018, en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019, de la situation favorable d'un exercice à l'autre liée à la décision rétroactive du CRTC de 2018 relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale ainsi que de la progression des produits tirés de nos services. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T1 2019	T1 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Facturation moyenne par utilisateur FMU combinée (\$/mois) ⁽¹⁾	67,35	66,56	0,79	1,2 %
Activations brutes	410 301	404 790	5 511	1,4 %
Services postpayés	320 558	347 319	(26 761)	(7,7)%
Services prépayés	89 743	57 471	32 272	56,2 %
Activations (pertes) nettes	38 282	44 377	(6 095)	(13,7)%
Services postpayés	50 204	68 487	(18 283)	(26,7)%
Services prépayés	(11 922)	(24 110)	12 188	50,6 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,31 %	1,31 %		-
Services postpayés	1,07 %	1,13 %		0,06 pt
Services prépayés	4,49 %	3,40 %		(1,09) pt
Abonnés ⁽²⁾	9 480 835	9 195 048	285 787	3,1 %
Services postpayés ⁽²⁾	8 808 189	8 471 021	337 168	4,0 %
Services prépayés ⁽²⁾	672 646	724 027	(51 381)	(7,1)%

(1) Notre FMU combinée au T1 2018 a été ajustée afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

(2) Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit : (A) 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés des services prépayés), en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019, (B) 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passées de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours, (C) 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme abonné pour tenir compte de l'évolution technologique, et (D) 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

La FMU combinée, qui s'est établie à 67,35 \$, a augmenté de 1,2 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la proportion grandissante d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée offrant une limite d'utilisation des données supérieure, conjuguée à la hausse des tarifs;
- l'incidence favorable des ajustements apportés à la clientèle d'abonnés.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution des frais excédentaires d'utilisation des données et des services vocaux attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données et des minutes;
- la baisse de la FMU générée par le contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada (SPC);
- l'effet dilutif découlant de la croissance continue du nombre d'abonnés du service prépayé de Lucky Mobile, notre service mobile prépayé à faible coût.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 1,4 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes de services prépayés, contrebalancée en partie par la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés.

- Les activations brutes de services postpayés ont diminué de 7,7 % ce trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison du nombre moindre d'un exercice à l'autre d'ajouts d'abonnés découlant de notre contrat avec SPC étant donné que le processus de migration tire à sa fin. Le niveau élevé des ajouts bruts de l'exercice précédent découlait également des offres promotionnelles accrocheuses lancées pendant la période des fêtes, dont l'effet s'est fait sentir au T1 2018.
- Les activations brutes de services prépayés ont augmenté de 56,2 % pour le trimestre considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue de Lucky Mobile.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil de 1,31 % est demeuré stable au T1 2019 par rapport au T1 2018.

- Le taux de désabonnement des services postpayés de 1,07 % a diminué de 0,06 point ce trimestre par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence favorable de nos investissements continus dans la fidélisation de la clientèle et dans les vitesses des réseaux, ainsi que de l'approche plus rigoureuse en matière d'établissement des prix des promotions dans le marché.
- Le taux de désabonnement des services prépayés de 4,49 % a augmenté de 1,09 point pour le trimestre considéré par rapport à la période correspondante de 2018, en raison des ajustements apportés à la clientèle d'abonnés des services prépayés et du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés, surtout en raison de l'intensification de la concurrence dans le marché des services prépayés et de l'incidence de l'application de notre politique de désactivation d'abonnés des services prépayés à l'ensemble des marques des Services sans fil de Bell, de 120 jours pour Bell et Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours.

Les **activations nettes** ont diminué de 13,7 % pour le trimestre considéré par rapport à la période correspondante du T1 2018, en raison de la diminution des activations nettes d'abonnés des services postpayés, en partie compensée par la diminution des pertes nettes d'abonnés des services prépayés.

- Les **activations nettes de services postpayés** ont diminué de 26,7 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de la diminution des activations brutes, compensée en partie par le nombre moins élevé de désactivations d'abonnés.
- Les **pertes nettes d'abonnés des services prépayés** ont diminué de 12 188, soit 50,6 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui découle de l'augmentation des activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre plus élevé de désactivations d'abonnés.

La **clientèle des services sans fil** au 31 mars 2019 totalisait 9 480 835 abonnés, une augmentation de 3,1 % par rapport à 9 195 048 abonnés à la fin du T1 2018, ce qui comprend 8 808 189 abonnés des services postpayés, une augmentation de 4,0 % par rapport au T1 2018, et 672 646 abonnés des services prépayés, une diminution de 7,1 % par rapport au T1 2018. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi nos services postpayés a augmenté de 1 point d'un exercice à l'autre, s'établissant à 93 % au T1 2019.

Au début du T1 2019, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services sans fil afin de retrancher 167 929 abonnés (72 231 abonnés des services postpayés et 95 698 abonnés des services prépayés) comme suit :

- 65 798 abonnés (19 195 abonnés des services postpayés et 46 603 abonnés de services prépayés) en raison de l'achèvement des travaux de mise hors service du réseau AMRC le 30 avril 2019;
- 49 095 abonnés des services prépayés par suite de la modification des conditions de notre politique de désactivation qui, principalement, sont passés de 120 jours pour Bell/Virgin Mobile et de 150 jours pour Lucky Mobile, à 90 jours;
- 43 670 abonnés des services postpayés qui se rapportent à l'IdO, précision attribuable au fait que nous avons raffiné notre définition du terme *abonné* pour tenir compte de l'évolution technologique;
- 9 366 abonnés du service Internet sans fil fixe postpayé qui ont été transférés dans notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- La hausse des ajouts nets d'abonnés des services prépayés.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de la hausse du coût des combinés et du nombre plus élevé de mises à niveau des appareils.
- L'amélioration de la FMU combinée, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, la consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès, partiellement contrebalancée par l'incidence de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi notre clientèle totale et par l'incidence du contrat conclu entre Bell Mobilité et SPC.
- L'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 94 % de la population canadienne et la poursuite des préparatifs liés à la technologie 5G, avec les essais de la technologie sur le réseau, ainsi que le déploiement de petites cellules et la mise en place de la technologie de la fibre dans toutes les nouvelles stations cellulaires.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

EXPANSION DU SERVICE INTERNET RÉSIDENTIEL SANS FIL

Bell a annoncé la poursuite de l'expansion de son service à large bande novateur Internet résidentiel sans fil afin de desservir plus de collectivités de l'Ontario dans les comtés de Muskoka et Haliburton, Quinte West et Hastings, Lennox et Addington, la région de Kawartha Lakes et les comtés de Northumberland, Prince Edward et Peterborough. Le service Internet résidentiel sans fil de Bell est conçu pour fournir un accès à large bande abordable aux résidents des villes plus petites et des collectivités rurales non desservies ou mal desservies. La technologie compatible avec la 5G est utilisée dans la bande de spectre de 3 500 MHz, sur le réseau sans fil LTE Advanced de Bell. Maintenant offert dans plus de 60 localités en Ontario et au Québec, le service Internet résidentiel sans fil de Bell devrait couvrir plus de 200 000 foyers additionnels dans 138 collectivités cette année.

APPLICATION TÉLÉ FIBE ACCESSIBLE SUR CHROMECAST

Bell a continué d'améliorer ses services de télé en proposant un plus grand nombre de moyens de profiter des services Télé Fibe et Alt Télé. En mars 2019, nous avons rendu l'application Télé Fibe accessible sur Google Chromecast, qui se branche dans le port interface multimédia haute définition du téléviseur, ainsi qu'avec la clé Fire TV d'Amazon, les appareils Android TV et l'Apple TV. L'application Télé Fibe offre de multiples options de porter Télé Fibe et Alt Télé sur tous les écrans.

BMA ÉTEND SA GAMME DE SERVICES EN NUAGE AVEC GOOGLE

Bell Marchés Affaires (BMA) et Google ont lancé un nouveau service de connectivité hybride en nuage à l'intention des clients d'affaires afin qu'ils puissent se connecter à la plateforme infonuagique de Google, de n'importe où dans le monde, au moyen de connexions directes de type fibre sur le réseau privé de Bell. Ce nouveau service vient enrichir le portefeuille du service Connexion en nuage de Bell composé de solutions en nuage et de centres de données, avec des partenaires comme Amazon Web Services, IBM et Microsoft.

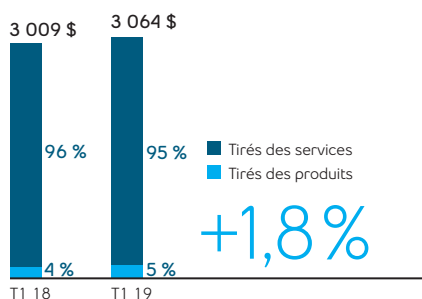
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2019

Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

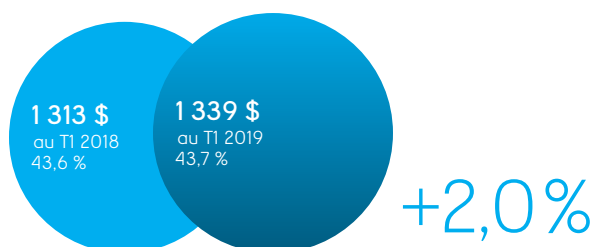


Services sur fil de Bell

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



Services internet haute vitesse de détail ⁽¹⁾ ⁽²⁾

+3,9%

Croissance des abonnés
T1 2019 VS T1 2018

Services internet haute vitesse de détail ⁽¹⁾

22 671

Total des activations nettes d'abonnés
au T1 2019

Services de télé de détail ⁽¹⁾

+1,1%

Croissance des abonnés
T1 2019 VS T1 2018

Services de télé IP de détail

20 916

Total des activations nettes d'abonnés
au T1 2019

Abonnés des SAR résidentiels de détail ⁽¹⁾

(8,5)%

Baisse des abonnés
au T1 2019

(1) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé et des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

(2) Au début du T1 2019, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 9 366 abonnés en raison du transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe de notre secteur des services sans fil.

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 885	1 820	65	3,6 %
Services voix	907	948	(41)	(4,3)%
Autres services	59	63	(4)	(6,3)%
Total des produits externes tirés des services	2 851	2 831	20	0,7 %
Produits intersectoriels tirés des services	69	58	11	19,0 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	2 920	2 889	31	1,1 %
Services de données	133	104	29	27,9 %
Équipements et autres	11	16	(5)	(31,3)%
Total des produits externes tirés des produits	144	120	24	20,0 %
Produits intersectoriels tirés des produits	–	–	–	–
Total des produits d'exploitation tirés des produits	144	120	24	20,0 %
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 064	3 009	55	1,8 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,8 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de l'augmentation des produits tirés des services de données ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits, atténuée en partie par la baisse des produits tirés des services voix et des autres services.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,1 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent.

- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 3,6 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, par suite de :
 - l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP combinée à l'augmentation des tarifs;
 - la croissance des ventes de services de connectivité IP et de solutions d'affaires aux grandes entreprises clientes, y compris la contribution de l'acquisition d'Axia au mois d'août 2018.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution;
- la baisse continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite;
- l'érosion continue des services de données traditionnels imputable en partie à la migration vers les services IP.
- Les produits tirés des services voix ont diminué de 4,3 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, par suite de :
 - l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
 - la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP;
 - l'utilisation moindre des services interurbains traditionnels, tant par les clients résidentiels que par les clients d'affaires;
 - les pressions concurrentielles sur les prix dans notre marché d'affaires.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- l'effet des modifications des prix des services résidentiels en 2018;
- l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines de gros internationales.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont augmenté de 20,0 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, ce qui est attribuable à la plus forte demande du secteur public pour les équipements.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 725)	(1 696)	(29)	(1,7)%
BAIIA ajusté	1 339	1 313	26	2,0 %
Marge du BAIIA ajusté	43,7 %	43,6 %		0,1 pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 1,7 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, par suite de :

- l'augmentation du coût des produits vendus découlant du niveau plus élevé des ventes de produits;
- l'augmentation des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la hausse des ventes de minutes de conversations interurbaines de gros internationales;
- l'acquisition d'Axia;
- la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans nos services de télé découlant de la majoration des tarifs.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de personnel, la réduction des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle ainsi que les économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des dépenses de publicité dans notre marché résidentiel attribuable au fait que ces dépenses avaient été plus élevées à l'exercice précédent lors des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 2,0 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'effet de la croissance des produits des activités ordinaires, freinée par la hausse des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 43,7 % au T1 2019, contre 43,6 % au T1 2018, en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 en 2019, mais a été en partie contrebalancée par la proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

DONNÉES

Internet haute vitesse de détail

	T1 2019	T1 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services de détail ⁽¹⁾	22 671	18 156	4 515	24,9 %
Abonnés des services de détail ⁽¹⁾⁽²⁾	3 442 411	3 311 931	130 480	3,9 %

(1) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services Internet, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

(2) Au début du T1 2019, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 9 366 abonnés en raison du transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe de notre secteur des services sans fil.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail ont augmenté de 24,9 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance des activations dans la zone de couverture en expansion de notre réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) et de notre réseau sans fil fixe au domicile (WTTH), ainsi que de l'effet plus marqué de notre service de télé en direct qui repose sur une application, Alt Télé. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par le nombre accru de désactivations des services attribuable aux offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, de même que par le nombre plus élevé de clients résidentiels dont les offres promotionnelles ont pris fin.

La clientèle des services Internet haute vitesse de détail au 31 mars 2019 totalisait 3 442 411 abonnés, en hausse de 3,9 % par rapport à la fin du T1 2018. Au début du T1 2019, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 9 366 abonnés en raison du transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe de notre secteur des services sans fil.

Télé de détail

	T1 2019	T1 2018	VARIATION	% DE VARIATION
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services de détail ⁽¹⁾	(1 560)	(10 354)	8 794	84,9 %
Services de télé IP	20 916	13 573	7 343	54,1 %
Service de télé par satellite	(22 476)	(23 927)	1 451	6,1 %
Total d'abonnés des services de détail ⁽¹⁾	2 764 851	2 734 498	30 353	1,1 %
Services de télé IP	1 696 622	1 578 489	118 133	7,5 %
Service de télé par satellite	1 068 229	1 156 009	(87 780)	(7,6)%

(1) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des services de télé, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont augmenté de 54,1 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance continue des activations de notre service Alt Télé et des retombées positives de la poursuite de l'expansion de la zone de couverture de notre réseau FTTP, qui permet d'offrir des forfaits de services plus concurrentiels.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 6,1 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la réduction du nombre de désactivations des services attribuable au fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, mais elles ont été contrebalancées en partie par le nombre moindre d'activations brutes en raison des offres accrocheuses lancées par des câblodistributeurs dans la zone non couverte par notre réseau FTTP.

Le nombre total de pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) a diminué de 84,9 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, par suite de l'augmentation des activations nettes des services de télé IP et de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés des services de télé IP de détail totalisaient 1 696 622 au 31 mars 2019, en hausse de 7,5 % comparativement à 1 578 489 à la fin du T1 2018.

Les abonnés du service de télé par satellite de détail au 31 mars 2019 totalisaient 1 068 229, en baisse de 7,6 % comparativement à 1 156 009 à la fin de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le nombre total d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 764 851 au 31 mars 2019, représentant une augmentation de 1,1 % depuis la fin du T1 2018.

VOIX

	T1 2019	T1 2018	VARIATION	% DE VARIATION
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ⁽¹⁾	(66 779)	(56 071)	(10 708)	(19,1)%
Abonnés des SAR résidentiels de détail ⁽¹⁾	2 894 029	3 163 618	(269 589)	(8,5)%

(1) En date du 1^{er} janvier 2019, nous avons cessé de présenter les abonnés de gros dans notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels, ce qui reflète l'accent que nous mettons sur le marché de détail. Nous avons donc retraité les chiffres présentés en 2018 sur la clientèle d'abonnés à des fins de comparabilité.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont augmenté de 19,1 % au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des activations attribuable à la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet ainsi que du nombre moindre de nouvelles activations, le marché s'orientant de plus en plus vers les forfaits comprenant deux services, soit Internet et de télé. Cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution des désactivations d'abonnés reflétant le nombre moindre de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin.

Les abonnés des SAR résidentiels de détail au 31 mars 2019 totalisaient 2 894 029, ce qui représente une diminution de 8,5 % par rapport à 3 163 618 à la fin du T1 2018. Il s'agit d'une baisse marquée par rapport à l'érosion de 5,8 % de la clientèle enregistrée au T1 2018, en raison de la substitution technologique plus soutenue en faveur des services sans fil et Internet.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet de détail.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du produit moyen par utilisateur des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des prix.
- La poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- La poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, et l'accélération de la construction de notre réseau WTTX fixe dans les collectivités rurales.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits et de la réalisation de synergies additionnelles découlant des prochaines étapes de l'intégration de Manitoba Telecom Services Inc.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

3.3 Bell Média

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

LANCEMENT DE STARZ AU CANADA

Le 5 mars 2019, Bell Média a officiellement lancé STARZ au Canada, offrant ainsi la programmation audacieuse, diversifiée et caractérisée par le mélange des genres, de cette chaîne déjà reconnue comme l'une des plus importantes chaînes de services de télé payante aux États-Unis. STARZ présente maintenant au Canada l'ensemble de sa nouvelle programmation originale, des titres de catalogue triés sur le volet ainsi que les classiques du cinéma de toutes les époques. Il est possible de visionner STARZ sur deux chaînes de télé linéaire (à la suite de la modification de l'image de marque de la chaîne de télé payante Encore, rebaptisée STARZ le 1^{er} mars), sur les plateformes de service de vidéo sur demande par abonnement des distributeurs de télé participants, ainsi que par le service de diffusion en continu STARZ, offert directement à tous les Canadiens qui ont accès à Internet, à titre d'ajout à l'éventail de programmation de Crave. Le service de diffusion en continu STARZ est accessible via Crave.ca, l'application Crave sur iOS et Android et l'Apple TV de 4^e génération; d'autres plateformes seront lancées au cours des prochains mois.

LANCEMENT DE L'ACCÈS 1 JOUR POUR TSN DIRECT ET RDS DIRECT

Le 4 mars 2019, TSN et RDS ont lancé l'ACCÈS 1 JOUR pour leurs services de diffusion en continu TSN Direct et RDS Direct. Cette toute nouvelle formule d'abonnement pour une seule journée, la première du genre au Canada, offre l'accès intégral aux chaînes TSN et RDS pendant 24 heures, sans contrat. Avec leur abonnement mensuel ou quotidien, les téléspectateurs peuvent visionner le contenu sur une multitude de plateformes, notamment les ordinateurs, les tablettes, les appareils mobiles et l'Apple TV; le contenu de TSN Direct est également accessible à partir d'un téléviseur intelligent Samsung et d'un Xbox One, et l'ajout d'autres plateformes sera annoncé prochainement.

BELL MÉDIA RÉCOMPENSÉE POUR L'EXCELLENCE DE SA PROGRAMMATION

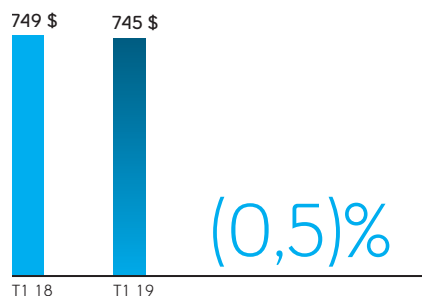
Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 55 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala annuel Les prix Écrans canadiens, qui souligne l'excellence des productions cinématographiques, télé et des médias numériques canadiennes. En tout et pour tout, Bell Média s'est vu décerner 34 prix en télé et en contenu numérique, plus que tout autre diffuseur privé, notamment dans les principales catégories, dont celle de la meilleure mini-série pour Cardinal, celle de la meilleure direction pour les comédies pour Letterkenny, celle de la meilleure série ou émission de télé-réalité ou de compétition pour The Amazing Race Canada et celle du bulletin de nouvelles le plus populaire au Canada pour CTV National News avec Lisa LaFlamme. TSN a une fois encore récolté plus de prix que tous les autres diffuseurs de sports réunis, avec sept prix dans les huit catégories dans lesquelles la chaîne était nominée, notamment celle du meilleur animateur d'émission de sport pour James Duthie et celle du meilleur commentateur pour Chris Cuthbert. Les films soutenus par Bell Média ont récolté 21 prix, dont le prix du meilleur film et celui de la meilleure actrice dans un rôle principal.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2019

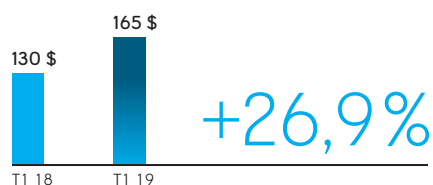
Bell Média Produits

(en millions de dollars)



Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien
le plus regardé

11 des 20 émissions
les plus regardées

par l'ensemble des téléspectateurs
à l'échelle nationale
au T1 2019 (saison d'hiver)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	640	631	9	1,4 %
Produits intersectoriels	105	118	(13)	(11,0)%
Total des produits tirés de Bell Média	745	749	(4)	(0,5)%

Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 0,5 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité, les produits tirés des frais d'abonnement étant demeurés stables d'un exercice à l'autre.

- Les produits tirés de la publicité ont diminué au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle principalement de ce qui suit :
 - la diminution des produits tirés de la publicité à la radio en raison de la faiblesse continue du marché.

Ce facteur a été partiellement compensé par :

- l'augmentation des produits tirés de la publicité à la télé spécialisée, principalement dans les émissions de divertissement et d'information;
- la récupération des budgets de publicité suivant le glissement opéré l'exercice précédent vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.
- Les produits tirés des frais d'abonnement sont demeurés essentiellement stables au T1 2019 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de ce qui suit :
 - la croissance continue de Crave, notre service de télé payante en continu, découlant de l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services offerts directement aux consommateurs et de la hausse des tarifs;
 - l'essor continu de TSN Direct et de RDS Direct, nos services de diffusion d'émissions de sports en continu directement aux consommateurs lancés en juin 2018.

Ces facteurs ont été largement contrebalancés par la diminution au chapitre de la clientèle d'abonnés des services de télé spécialisée et de télé payante.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(580)	(619)	39	6,3 %
BAIIA ajusté	165	130	35	26,9 %
Marge du BAIIA ajusté	22,1 %	17,4 %		4,7 pts

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont diminué de 6,3 % au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16 dans l'exercice considéré, des mesures efficaces de gestion des coûts de programmation et de production ainsi que de la diminution des coûts de la main-d'œuvre. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par les investissements continus dans le contenu de nos produits Crave.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a augmenté de 26,9 % au T1 2019 par rapport au T1 2018, la diminution des charges d'exploitation ayant largement compensé la baisse des produits d'exploitation.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV s'est maintenu au premier rang des réseaux au Canada pour une 15^e saison d'hiver consécutive, avec 11 des 20 émissions les plus regardées par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale. CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions de l'hiver les plus regardées que tous les autres réseaux réunis.
- Bell Média a conservé sa position de leader du marché de la télé spécialisée et de la télé payante, les cotes d'écoute de ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophones s'élevant à 83 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens de la télé spécialisée et de la télé payante anglophones et les cotes d'écoute de ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante francophones s'élevant à 72 % des téléspectateurs des chaînes de télé francophones d'une semaine moyenne. Bell Média s'est aussi classée au premier rang avec TSN, la chaîne de télé spécialisée la plus regardée au Canada par l'ensemble des téléspectateurs, et RDS, la chaîne de télé spécialisée francophone dans les sports numéro un chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans.
- Bell Média est demeurée au premier rang des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents et au sixième rang parmi les propriétés en ligne au pays, avec 21,4 millions de visiteurs uniques par mois, rejoignant 69 % de l'auditoire des médias numériques.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant plus de 15,9 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, près de 71 millions d'heures de contenu.
- Astral est l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada, rejoignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et les plus de 30 000 faces d'affichage installées de manière stratégique dans les grandes villes du pays.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- La performance au chapitre des produits des activités ordinaires devrait refléter la croissance accrue de la clientèle d'abonnés de Crave, l'effet marqué de la hausse des tarifs pour les entreprises de distribution de radiodiffusion et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16, découlant principalement de l'investissement continu dans le contenu de Crave.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption des produits de Crave et de sports offerts directement aux consommateurs.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- La monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés vidéo de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette ⁽¹⁾

	31 MARS 2019	31 DÉCEMBRE 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	5 485	4 645	840	18,1 %
Dette à long terme	22 016	19 760	2 256	11,4 %
Actions privilégiées ⁽²⁾	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(668)	(425)	(243)	(57,2)%
Dette nette	28 835	25 982	2 853	11,0 %

L'augmentation de 3 096 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'augmentation de nos obligations locatives de 2 304 millions \$ par suite de l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019;
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 567 millions \$;
- l'augmentation nette de 225 millions \$ de nos obligations locatives et de nos autres dettes.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 243 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie disponibles de 642 millions \$;
- de l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 394 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par :

- des dividendes de 678 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 76 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- des coûts liés aux acquisitions et autres payés de 29 millions \$.

Le 31 mars 2019, notre ratio de levier financier net ⁽¹⁾ était de 2,98 fois le BAIIA ajusté. Cette augmentation reflète la hausse non récurrente découlant de l'adoption d'IFRS 16, qui a eu pour effet d'augmenter la dette nette de 2 304 millions \$ le 1^{er} janvier 2019. Le ratio de levier financier net devrait s'améliorer d'ici la fin de 2019, car le BAIIA ajusté des douze derniers mois reflétera l'incidence positive, sur l'ensemble de l'exercice, de la hausse du BAIIA ajusté en vertu d'IFRS 16.

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D' ACTIONS	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2019	898 200 415	
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	389 543	
Actions émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)	185 139	
En circulation au 31 mars 2019	898 775 097	

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2019	14 072 332	56
Attribuées	3 343 317	58
Exercées ⁽³⁾	(389 543)	48
Frappées de déchéance	(33 613)	58
En cours au 31 mars 2019	16 992 493	57
Exercibles au 31 mars 2019	6 817 960	55

(1) Les termes dette nette et ratio de levier financier net sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette et Ratio de levier financier net dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris des rapprochements avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2019 et en 2018 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

(3) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 58 \$ pour les options exercées au cours du trimestre clos le 31 mars 2019.

4.3 Flux de trésorerie

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 516	1 496	20	1,3 %
Dépenses d'investissement	(850)	(931)	81	8,7 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(26)	(33)	7	21,2 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(27)	(13)	(14)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	29	18	11	61,1 %
Flux de trésorerie disponibles	642	537	105	19,6 %
Acquisitions d'entreprises	–	(223)	223	100,0 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(29)	(18)	(11)	(61,1)%
Acquisition de licences de spectre	–	(36)	36	100,0 %
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	–	68	(68)	(100,0)%
Autres activités d'investissement	(24)	(35)	11	31,4 %
Émission nette d'instruments d'emprunt	394	1 236	(842)	(68,1)%
Émission d'actions ordinaires	20	1	19	n.s.
Rachat d'actions ordinaires	–	(175)	175	100,0 %
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(76)	(88)	12	13,6 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(678)	(646)	(32)	(5,0)%
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	(29)	29	100,0 %
Autres activités de financement	(6)	(18)	12	66,7 %
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	243	574	(331)	(57,7)%

n.s. : non significatif

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2019 ont augmenté de 20 millions \$ par rapport au T1 2018, surtout en raison de la hausse du BAIIA ajusté, ce qui reflète l'incidence favorable de l'adoption d'IFRS 16. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de la trésorerie liée au fonds de roulement et par l'augmentation des paiements d'intérêts, ce qui reflète l'incidence défavorable de l'adoption d'IFRS 16, ainsi que par l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles au premier trimestre de 2019 ont augmenté de 105 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, ainsi que de la diminution des dépenses d'investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T1 2019	T1 2018	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	151	167	16	9,6 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>7,1 %</i>	<i>8,3 %</i>		<i>1,2 pt</i>
Services sur fil de Bell	674	744	70	9,4 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>22,0 %</i>	<i>24,7 %</i>		<i>2,7 pt</i>
Bell Média	25	20	(5)	(25,0)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>3,4 %</i>	<i>2,7 %</i>		<i>(0,7) pt</i>
BCE	850	931	81	8,7 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>14,8 %</i>	<i>16,7 %</i>		<i>1,9 pt</i>

Les dépenses d'investissement de BCE ont diminué de 8,7 %, ou 81 millions \$, se chiffrant à 850 millions \$ au T1 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont également diminué au T1 2019 pour s'établir à 14,8 %, comparativement à 16,7 % au T1 2018. La diminution des dépenses d'investissement découle de la baisse des dépenses de nos secteurs des Services sur fil de Bell et des Services sans fil de Bell, partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses de notre secteur Bell Média. La baisse d'un exercice à l'autre reflète les facteurs suivants :

- Les dépenses d'investissement moindres dans notre secteur du sur-fil de 70 millions \$ au T1 2019, découlant principalement du calendrier de ces dépenses, du fait que nous continuons d'axer nos efforts sur le déploiement du réseau FTTP en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises et sur le déploiement du service utilisant la technologie WTTX fixe dans les collectivités rurales en Ontario et au Québec.
- Les dépenses d'investissement moindres dans notre secteur du sans-fil de 16 millions \$ au T1 2019, car la construction de notre réseau LTE-A est bien avancée, la zone de couverture s'étendant à 91 % de la population canadienne au 31 mars 2019. Nous avons également continué d'investir dans la capacité d'agrégation de spectre et dans le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données.
- Les dépenses d'investissement plus élevées de Bell Média de 5 millions \$ au T1 2019, en raison de l'investissement accru dans nos plateformes numériques.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce) pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

CESSION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au cours du T1 2018, BCE a vendu les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à Telus Communications Inc., pour un produit total d'environ 68 millions \$.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

2019

Au premier trimestre de 2019, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 394 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission (déduction faite des remboursements) de 567 millions \$ d'effets à payer, en partie contrebalancée par les paiements nets au titre de contrats de location et d'autres dettes de 173 millions \$.

2018

Au premier trimestre de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 236 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débentures MTN, série M-47, et des billets, série US-1, par Bell Canada, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), respectivement. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par les remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 57 millions \$ et par les paiements de 174 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

RACHAT D'ACTIONS ORDINAIRES

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$ dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De ce coût total, 69 millions \$ représentaient le capital déclaré et 3 millions \$ représentaient la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au premier trimestre de 2019, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 32 millions \$ par rapport au T1 2018, en raison d'un dividende plus élevé payé au T1 2019, de 0,7550 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,7175 \$ par action ordinaire au T1 2018.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 127 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,3 % au 31 mars 2019, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018, en partie compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes en 2019.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 154 millions \$. Cette variation découle d'un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes. Le taux d'actualisation au 31 mars 2018 était de 3,6 %, inchangé par rapport au taux d'actualisation au 31 décembre 2017.

4.5 Gestion des risques financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	51	51	61	61
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	84	88	108	112
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché de la dette	18 165	19 956	18 188	19 178
Contrats de location-financement ⁽¹⁾	Dettes à court terme et dette à long terme	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	–	–	2 097	2 304

(1) Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, il n'est plus nécessaire de présenter des informations sur la juste valeur à l'égard des contrats de location.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
31 mars 2019					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	111	2	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	81	–	81	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	46	–	117	(71)
31 décembre 2018					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	110	1	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	181	–	181	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	114	(71)

(1) Données observables sur le marché telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte (un profit) de 7 millions \$ (2 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 31 mars 2019 et un profit (une perte) de 134 millions \$ (126 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2019, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2019, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2019.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 754	\$ CA	3 653	2019	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	589	\$ CA	732	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	1 303	\$ CA	32	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	932	\$ CA	23	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	362	\$ CA	462	2020 à 2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	90	\$ CA	114	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	45	\$ CA	56	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	81	\$ CA	101	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	48	\$ CA	60	2020	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 37 millions \$ du bénéfice net au 31 mars 2019.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2019 était un actif de 27 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché des actions ordinaires de BCE au 31 mars 2019 serait un profit (une perte) de 38 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE.

4.7 Liquidité

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE.

LITIGES

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2018 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*.

ACTION COLLECTIVE PROJETÉE CONCERNANT L'UTILISATION DE CELLULAIRES ET LE RISQUE POUR LA SANTÉ

Le 22 février 2019, un groupe de défendeurs incluant Bell Mobilité Inc. a déposé une requête devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique en vue du rejet de l'action au motif d'un abus de procédure, et subsidiairement pour défaut de poursuivre. Le 19 mars 2019, le demandeur a dûment mis fin à l'action en déposant un avis de désistement visant l'ensemble des allégations. Par conséquent, ce litige est maintenant résolu.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2019 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} mai 2019.

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1^{er} janvier 2019.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestre clos.

	2019	2018				2017		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 045	5 231	5 117	5 129	4 964	5 152	5 054	5 078
Tirés des produits	689	984	760	657	626	884	643	610
Total des produits d'exploitation	5 734	6 215	5 877	5 786	5 590	6 036	5 697	5 688
BALIA ajusté	2 409	2 394	2 457	2 430	2 254	2 329	2 405	2 382
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	(58)	(54)	(24)	–	(47)	(23)	(36)
Amortissement des immobilisations corporelles	(882)	(799)	(779)	(787)	(780)	(783)	(760)	(767)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(221)	(216)	(220)	(221)	(212)	(208)	(207)	(210)
Bénéfice net	791	642	867	755	709	698	850	814
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	740	606	814	704	661	656	803	765
Bénéfice net par action ordinaire								
De base et dilué	0,82	0,68	0,90	0,79	0,73	0,72	0,90	0,85
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	898,4	898,1	898,0	898,0	900,2	900,6	900,4	900,1

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

ENCHÈRES FÉDÉRALES DU SPECTRE DANS LA BANDE DE 600 MHZ

Bell a décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre de basses fréquences sans fil dans la bande de 600 MHz dans le cadre de la récente enchère de spectre d'ISDE. Bell possède des actifs de spectre dans les bandes de basses, moyennes et hautes fréquences, aussi bien dans des zones urbaines que rurales. Compte tenu des autres spectres de basses fréquences que Bell possède déjà, l'entreprise n'a pas besoin de spectre dans la bande de 600 MHz pour fournir des services à large bande 4G et 5G. Les principaux pairs américains de Bell ont également décidé de ne pas faire l'acquisition de spectre dans la bande de 600 MHz dans leurs marchés. Le spectre de basses fréquences que Bell possède déjà, combiné aux améliorations du réseau comme le dédoublement de cellule, permet à l'entreprise de fournir un service mobile à large bande, et ce, de façon nettement moins coûteuse que par l'achat de spectre dans la bande de 600 MHz.

7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation, et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, mis à jour dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence pour le contenu de programmation avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels dans les services de télé, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur la croissance des abonnés ainsi que sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence défavorable connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, les codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ou à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité d'assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;

- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, que le dividende sur actions ordinaires sera majoré ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux en cas d'épidémies, de pandémies ou d'autres éventualités menaçantes pour la santé;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2018 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2018 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2018 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE, laquelle rubrique 6 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2018 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T1 2019 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} mai 2019. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T1 2019 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1^{er} janvier 2019.

En vertu d'IAS 17, les contrats de location liés aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque nous avons obtenu la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents. Tous les autres contrats de location ont été classés comme des contrats de location simple. IFRS 16 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige que nous comptabilisions un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location pour tous les contrats de location, des choix et des mesures de simplification permettant certaines exceptions. Le traitement comptable des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location-financement et le traitement comptable par le bailleur demeurent essentiellement les mêmes en vertu d'IFRS 16.

Nous avons comptabilisé les obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer, au moyen de notre taux d'emprunt marginal en vigueur à cette date. Les immobilisations corporelles comprennent les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants également comptabilisés au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyer payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2018. Dans certains cas, les actifs au titre du droit d'utilisation ont été évalués comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location. Une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre du droit d'utilisation est comptabilisée au poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, et des charges d'intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisées au poste *Charges financières* dans l'état du résultat net.

Comme le permet IFRS 16, nous avons choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui continueront d'être comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Nous avons également appliqué certaines mesures de simplification afin de faciliter la première adoption et l'application continue d'IFRS 16 :

- Habituellement, nous ne séparons pas les composantes non locatives des composantes locatives connexes. Chaque composante locative et les composantes non locatives connexes sont comptabilisées comme une seule composante locative.
- Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.
- Plutôt que d'effectuer un test de dépréciation, nous avons ajusté les actifs au titre du droit d'utilisation afin de tenir compte des provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées dans le bilan au 31 décembre 2018.
- Nous avons appliqué l'exemption permettant de ne pas comptabiliser d'actifs ou de passifs au titre du droit d'utilisation pour certains contrats de location dont la durée restante est de 12 mois ou moins au 1^{er} janvier 2019.
- Nous avons utilisé l'information a posteriori afin de déterminer la durée du contrat de location lorsque ce contrat était assorti d'options visant la prolongation ou la résiliation.

ADOPTION D'IFRS 16

Après l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 2 257 millions \$ dans les immobilisations corporelles et des obligations locatives de 2 304 millions \$ dans la dette, ce qui a entraîné une hausse de notre déficit de 19 millions \$. Ces montants ont été comptabilisés en sus des actifs détenus en vertu des contrats de location-financement de 1 947 millions \$ et des obligations en vertu des contrats de location-financement correspondantes de 2 097 millions \$ au 31 décembre 2018, conformément à IAS 17. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2019, le total de nos actifs au titre du droit d'utilisation et de nos obligations locatives s'est élevé à 4 204 millions \$ et à 4 401 millions \$, respectivement. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur notre état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

	DONNÉES PRÉSENTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018	INCIDENCE D'IFRS 16	AU 1 ^{ER} JANVIER 2019, APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 16
Charges payées d'avance	244	(55)	189
Autres actifs courants	329	9	338
Immobilisations corporelles	24 844	2 257	27 101
Autres actifs non courants	847	17	864
Dettes fournisseurs et autres passifs	3 941	(10)	3 931
Dette à court terme	4 645	293	4 938
Dette à long terme	19 760	2 011	21 771
Passifs d'impôt différé	3 163	(7)	3 156
Autres passifs non courants	997	(39)	958
Déficit	(4 937)	(19)	(4 956)
Participations ne donnant pas le contrôle	326	(1)	325

Les engagements liés aux contrats de location simple de BCE s'élevaient à 1 612 millions \$ au 31 décembre 2018. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 2 304 millions \$ après l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 s'explique principalement par une augmentation de 1 122 millions \$ liée aux options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, une hausse de 112 millions \$ découlant essentiellement de transactions non monétaires et une diminution de (542) millions \$ en raison de l'actualisation des paiements de loyer futurs, déterminée au moyen d'un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,49 % au 1^{er} janvier 2019.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – CONTRATS DE LOCATION

La méthode comptable suivante s'applique au 1^{er} janvier 2019, après l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1^{er} janvier 2019, nous continuons d'appliquer IAS 17, telle qu'elle est présentée dans nos états financiers consolidés annuels de 2018, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16.

Nous concluons des contrats de location liés à l'infrastructure et à l'équipement réseau, aux terrains et aux bâtiments dans le cours normal des activités. Habituellement, les contrats de location sont conclus pour des périodes déterminées, mais peuvent prévoir des options d'achat, de renouvellement et de résiliation. Les contrats de location sont négociés individuellement et prévoient des modalités très variées.

Nous déterminons si un contrat comprend un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location. La contrepartie d'un contrat est répartie entre les composantes locatives et non locatives en proportion de la valeur intrinsèque. Habituellement, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisés au moyen de notre taux d'emprunt marginal, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Les paiements de loyer inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements suivants :

- les paiements de loyer fixes (et fixes en substance), moins les incitatifs à la location;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelles et les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées (ou des périodes couvertes par des options de résiliation dont on n'a pas la certitude raisonnable qu'elles seront exercées).

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées, un ajustement correspondant étant apporté aux actifs au titre du droit d'utilisation connexes, lorsqu'une variation d'un indice ou d'un taux entraîne la variation des paiements de loyer variables ou lorsque nous modifions notre évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, les paiements de loyer versés à la date de début ou avant celle-ci et les coûts directs initiaux. Ils sont amortis ultérieurement de façon linéaire et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs au titre du droit d'utilisation peuvent également être ajustés de manière à refléter la réévaluation des obligations locatives connexes. Si nous devenons propriétaires de l'actif loué à la fin du contrat de location ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation reflète l'exercice d'une option d'achat, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Sinon, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la première occurrence.

Les paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans les coûts d'exploitation dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS LIÉS À L'APPLICATION D'IFRS 16

L'application d'IFRS 16 exige de BCE qu'elle formule des jugements et fasse des estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs au titre du droit d'utilisation. Lorsque nous déterminons la durée du contrat de location, nous devons tenir compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement (ou à ne pas exercer les options de résiliation). L'évaluation visant à déterminer si un contrat comprend un contrat de location exige également l'exercice du jugement. La détermination du taux d'actualisation approprié à utiliser pour évaluer les obligations locatives exige de faire des estimations.

8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non conformes aux PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 5, *Information sectorielle*, des états financiers du T1 2019 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T1 2019	T1 2018
Bénéfice net	791	709
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	24	–
Amortissement des immobilisations corporelles	882	780
Amortissement des immobilisations incorporelles	221	212
Charges financières		
Charges d'intérêts	283	240
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	16	17
Autres (produits) charges	(101)	61
Impôt sur le résultat	293	235
BAIIA ajusté	2 409	2 254
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 734</i>	<i>5 590</i>
Marge du BAIIA ajusté	42,0 %	40,3 %

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T1 2019		T1 2018	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	740	0,82	661	0,73
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	18	0,02	(1)	–
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(73)	(0,07)	56	0,07
Pertes nettes sur placements	4	–	–	–
Charges pour perte de valeur	3	–	3	–
Bénéfice net ajusté	692	0,77	719	0,80

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T1 2019	T1 2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 516	1 496
Dépenses d'investissement	(850)	(931)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(26)	(33)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(27)	(13)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	29	18
Flux de trésorerie disponibles	642	537

DETTE NETTE

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31 MARS 2019	31 DÉCEMBRE 2018
Dette à court terme	5 485	4 645
Dette à long terme	22 016	19 760
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(668)	(425)
Dette nette	28 835	25 982

RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné représente le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours (auparavant, 120 à 150 jours) après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement. • Les abonnés des SAR de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

8.3 Contrôles et procédures

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2019, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, exige la mise en œuvre de nouveaux systèmes et processus comptables, ce qui a modifié les contrôles internes de la société sur la comptabilisation des contrats de location. Nous continuons de revoir la conception de ces contrôles et nous ne prévoyons pas que l'adoption de la nouvelle norme en 2019 entraînera des modifications importantes à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

États financiers consolidés

États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Produits d'exploitation	5	5 734	5 590
Coûts d'exploitation	5,6	(3 325)	(3 336)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(24)	–
Amortissement des immobilisations corporelles		(882)	(780)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(221)	(212)
Charges financières			
Charges d'intérêts		(283)	(240)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	(16)	(17)
Autres produits (charges)	8	101	(61)
Impôt sur le résultat		(293)	(235)
Bénéfice net		791	709
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		740	661
Actionnaires privilégiés		38	36
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		13	12
Bénéfice net		791	709
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	9	0,82	0,73
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		898,4	900,2

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Bénéfice net	791	709
Autres éléments de perte globale, après impôt sur le résultat		
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net		
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 20 millions \$ et de (3) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018, respectivement	(54)	7
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 34 millions \$ et de 42 millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018, respectivement ⁽¹⁾	(93)	(112)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 4 millions \$ et de (7) millions \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018, respectivement	(12)	19
Autres éléments de perte globale	(159)	(86)
Total du bénéfice global	632	623
Total du bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	583	574
Actionnaires privilégiés	38	36
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	11	13
Total du bénéfice global	632	623

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2019 était de 3,3 %, comparativement à 3,8 % au 31 décembre 2018. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 était de 3,6 %.

États consolidés de la situation financière

[EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS] (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2019	31 DÉCEMBRE 2018
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		546	425
Équivalents de trésorerie		122	–
Créances clients et autres débiteurs		2 937	3 006
Stocks		472	432
Actifs sur contrats		978	987
Coûts du contrat		383	370
Charges payées d'avance		350	244
Autres actifs courants		246	329
Total des actifs courants		6 034	5 793
Actifs non courants			
Actifs sur contrats		477	506
Coûts du contrat		331	337
Immobilisations corporelles		27 276	24 844
Immobilisations incorporelles		13 269	13 205
Actifs d'impôt différé		129	112
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		803	798
Autres actifs non courants		864	847
Goodwill	4	10 657	10 658
Total des actifs non courants		53 806	51 307
Total de l'actif		59 840	57 100
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 610	3 941
Passifs sur contrats		733	703
Intérêts à payer		203	196
Dividendes à payer		735	691
Passifs d'impôt exigible		218	253
Dettes à court terme		5 485	4 645
Total des passifs courants		10 984	10 429
Passifs non courants			
Passifs sur contrats		204	196
Dettes à long terme		22 016	19 760
Passifs d'impôt différé		3 159	3 163
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	1 998	1 866
Autres passifs non courants		941	997
Total des passifs non courants		28 318	25 982
Total du passif		39 302	36 411
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires	12	20 067	20 036
Surplus d'apport		1 153	1 170
Cumul des autres éléments de bénéfice global		20	90
Déficit		(5 015)	(4 937)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		20 229	20 363
Participations ne donnant pas le contrôle		309	326
Total des capitaux propres		20 538	20 689
Total du passif et des capitaux propres		59 840	57 100

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2018		4 004	20 036	1 170	90	(4 937)	20 363	326	20 689
Adoption d'IFRS 16	2, 3	–	–	–	–	(19)	(19)	(1)	(20)
Solde au 1 ^{er} janvier 2019		4 004	20 036	1 170	90	(4 956)	20 344	325	20 669
Bénéfice net		–	–	–	–	778	778	13	791
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(65)	(92)	(157)	(2)	(159)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(65)	686	621	11	632
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	20	(1)	–	–	19	–	19
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)		–	10	–	–	–	10	–	10
Autre rémunération fondée sur des actions		–	1	(16)	–	5	(10)	–	(10)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(750)	(750)	–	(750)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(27)	(27)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Solde au 31 mars 2019		4 004	20 067	1 153	20	(5 015)	20 229	309	20 538

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2018 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS (DE PERTE GLOBALE) DE BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2017		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 938)	20 302	323	20 625
Adoption d'IFRS 9		–	–	–	–	(4)	(4)	–	(4)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 942)	20 298	323	20 621
Bénéfice net		–	–	–	–	697	697	12	709
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		–	–	–	25	(112)	(87)	1	(86)
Total du bénéfice global		–	–	–	25	585	610	13	623
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	3	–	–	–	3	–	3
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(18)	–	(14)	(32)	–	(32)
Rachat d'actions ordinaires	12	–	(69)	(3)	–	(103)	(175)	–	(175)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce)	4	–	1	–	–	–	1	–	1
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(714)	(714)	–	(714)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(3)	(3)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	1	–	1	–	1
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	(4)	(4)	(25)	(29)
Solde au 31 mars 2018		4 004	20 026	1 141	9	(5 192)	19 988	308	20 296

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2019	31 MARS 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		791	709
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	24	–
Amortissements		1 103	992
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	85	90
Charges d'intérêts nettes		278	238
Pertes sur placements	8	4	–
Impôt sur le résultat		293	235
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(81)	(87)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(18)	(19)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(66)	(35)
Intérêts payés		(267)	(236)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(289)	(284)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(29)	(18)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		(312)	(89)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 516	1 496
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(850)	(931)
Acquisitions d'entreprises	4	–	(223)
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	4	–	68
Acquisition de licences de spectre		–	(36)
Autres activités d'investissement		(24)	(35)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(874)	(1 157)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) des effets à payer		567	(57)
Augmentation des créances clients titrisées		31	–
Émission de titres d'emprunt à long terme		–	1 466
Remboursement de titres d'emprunt à long terme		(204)	(173)
Émission d'actions ordinaires		20	1
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(76)	(88)
Rachat d'actions ordinaires	12	–	(175)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(678)	(646)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(26)	(33)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(27)	(13)
Remboursement de capital lié aux participations ne donnant pas le contrôle		–	(29)
Autres activités de financement		(6)	(18)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement		(399)	235
Augmentation nette de la trésorerie		121	233
Trésorerie au début de la période		425	442
Trésorerie à la fin de la période		546	675
Augmentation nette des équivalents de trésorerie		122	341
Équivalents de trésorerie au début de la période		–	183
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		122	524

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2018 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 7 mars 2019.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros à l'échelle nationale partout au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} mai 2019. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de ce qui est décrit ci-après et à la note 3, *Adoption d'IFRS 16*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IFRS 16

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1^{er} janvier 2019.

En vertu d'IAS 17, les contrats de location liés aux immobilisations corporelles ont été comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque nous avons obtenu la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents. Tous les autres contrats de location ont été classés comme des contrats de location simple. IFRS 16 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige que nous comptabilisions un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location pour tous les contrats de location, des choix et des mesures de simplification permettant certaines exceptions. Le traitement comptable des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location-financement et le traitement comptable par le bailleur demeurent essentiellement les mêmes en vertu d'IFRS 16.

Nous avons comptabilisé les obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 liées aux contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer au moyen de notre taux d'emprunt marginal en vigueur à cette date. Les immobilisations corporelles comprennent les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants également comptabilisés au 1^{er} janvier 2019. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement évalués à un montant égal à l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyer payés d'avance ou à payer relativement au contrat de location comptabilisé dans le bilan au 31 décembre 2018. Dans certains cas, les actifs au titre du droit d'utilisation ont été évalués comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location. Une dotation à l'amortissement pour les actifs au titre du droit d'utilisation est comptabilisée au poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, et des charges d'intérêts sur les obligations locatives sont comptabilisées au poste *Charges financières* dans l'état du résultat net.

Comme le permet IFRS 16, nous avons choisi de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui continueront d'être comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat. Nous avons également appliqué certaines mesures de simplification afin de faciliter la première adoption et l'application continue d'IFRS 16 :

- Habituellement, nous ne séparons pas les composantes non locatives des composantes locatives connexes. Chaque composante locative et les composantes non locatives connexes sont comptabilisées comme une seule composante locative.
- Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires.
- Plutôt que d'effectuer un test de dépréciation, nous avons ajusté les actifs au titre du droit d'utilisation afin de tenir compte des provisions pour contrats de location déficitaires comptabilisées dans le bilan au 31 décembre 2018.
- Nous avons appliqué l'exemption permettant de ne pas comptabiliser d'actifs ou de passifs au titre du droit d'utilisation pour certains contrats de location dont la durée restante est de 12 mois ou moins au 1^{er} janvier 2019.

- Nous avons utilisé l'information a posteriori afin de déterminer la durée du contrat de location lorsque ce contrat était assorti d'options visant la prolongation ou la résiliation.

Note 3 Adoption d'IFRS 16

Après l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 2 257 millions \$ dans les immobilisations corporelles et des obligations locatives de 2 304 millions \$ dans la dette, ce qui a entraîné une hausse de notre déficit de 19 millions \$. Ces montants ont été comptabilisés en sus des actifs détenus en vertu des contrats de location-financement de 1 947 millions \$ et des obligations en vertu des contrats de location-financement correspondantes de 2 097 millions \$ au 31 décembre 2018, conformément à IAS 17. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2019, le total de nos actifs au titre du droit d'utilisation et de nos obligations locatives s'est élevé à 4 204 millions \$ et à 4 401 millions \$, respectivement. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur notre état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

	DONNÉES PRÉSENTÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018	INCIDENCE D'IFRS 16	AU 1 ^{ER} JANVIER 2019, APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 16
Charges payées d'avance	244	(55)	189
Autres actifs courants	329	9	338
Immobilisations corporelles	24 844	2 257	27 101
Autres actifs non courants	847	17	864
Dettes fournisseurs et autres passifs	3 941	(10)	3 931
Dette à court terme	4 645	293	4 938
Dette à long terme	19 760	2 011	21 771
Passifs d'impôt différé	3 163	(7)	3 156
Autres passifs non courants	997	(39)	958
Déficit	(4 937)	(19)	(4 956)
Participations ne donnant pas le contrôle	326	(1)	325

Les engagements liés aux contrats de location simple de BCE s'élevaient à 1 612 millions \$ au 31 décembre 2018. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple au 31 décembre 2018 et les obligations locatives de 2 304 millions \$ après l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 s'explique principalement par une augmentation de 1 122 millions \$ liée aux options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, une hausse de 112 millions \$ découlant essentiellement de transactions non monétaires et une diminution de (542) millions \$ en raison de l'actualisation des paiements de loyer futurs, déterminée au moyen d'un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,49 % au 1^{er} janvier 2019.

MÉTHODES COMPTABLES DE 2018 MISES À JOUR POUR TENIR COMPTE D'IFRS 16

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – CONTRATS DE LOCATION

La méthode comptable suivante s'applique au 1^{er} janvier 2019, après l'adoption d'IFRS 16. Avant le 1^{er} janvier 2019, nous continuions d'appliquer IAS 17, telle qu'elle est présentée dans nos états financiers consolidés annuels de 2018, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16.

Nous concluons des contrats de location liés à l'infrastructure et à l'équipement réseau, aux terrains et aux bâtiments dans le cours normal des activités. Habituellement, les contrats de location sont conclus pour des périodes déterminées mais peuvent prévoir des options d'achat, de renouvellement et de résiliation. Les contrats de location sont négociés individuellement et prévoient des modalités très variées.

Nous déterminons si un contrat comprend un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pendant un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation correspondants pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location liés à des actifs de valeur peu élevée, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location. La contrepartie d'un contrat est répartie entre les composantes locatives et non locatives en proportion de la valeur intrinsèque. Habituellement, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives connexes comme une seule composante locative.

Les obligations locatives sont évaluées initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisés au moyen de notre taux d'emprunt marginal, à moins que le taux d'intérêt implicite du contrat de location puisse être facilement déterminé. Nous appliquons un taux d'emprunt marginal unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires. Les paiements de loyer inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements suivants :

- les paiements de loyer fixes (et fixes en substance), moins les incitatifs à la location;
- les paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les paiements attendus au titre des garanties de valeur résiduelles et les paiements liés aux périodes couvertes par des options d'achat et des options de renouvellement dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées (ou des périodes couvertes par des options de résiliation dont on n'a pas la certitude raisonnable qu'elles seront exercées).

Les obligations locatives sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées, un ajustement correspondant étant apporté aux actifs au titre du droit d'utilisation connexes, lorsqu'une variation d'un indice ou d'un taux entraîne la variation des paiements de loyer variables ou lorsque nous modifions notre évaluation visant à déterminer si les options d'achat, de renouvellement ou de résiliation seront exercées.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, ce qui comprend l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, les paiements de loyer versés à la date de début ou avant celle-ci et les coûts directs initiaux. Ils sont amortis ultérieurement de façon linéaire et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs au titre du droit d'utilisation peuvent également être ajustés de manière à refléter la réévaluation des obligations locatives connexes. Si nous devenons propriétaires de l'actif loué à la fin du contrat de location ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation reflète l'exercice d'une option d'achat, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Sinon, nous amortissons l'actif au titre du droit d'utilisation à partir de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent ou de la durée du contrat de location, selon la première occurrence.

Les paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans les coûts d'exploitation dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS LIÉS À L'APPLICATION D'IFRS 16

L'application d'IFRS 16 exige de BCE qu'elle formule des jugements et fasse des estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs au titre du droit d'utilisation. Lorsque nous déterminons la durée du contrat de location, nous devons tenir compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement (ou à ne pas exercer les options de résiliation). L'évaluation visant à déterminer si un contrat comprend un contrat de location exige également l'exercice du jugement. La détermination du taux d'actualisation approprié à utiliser pour évaluer les obligations locatives exige de faire des estimations.

Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises

2018

ACQUISITION D'ALARMFORCE

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Après l'acquisition d'AlarmForce, le 5 janvier 2018, BCE a vendu à Telus Communications Inc. les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

AlarmForce fournit à ses abonnés résidentiels et d'affaires des services de surveillance vidéo, d'intervention d'urgence personnelle et d'alarme de sécurité ainsi que d'autres services connexes. L'acquisition d'AlarmForce favorise notre expansion stratégique au sein du marché de la maison intelligente.

Dans nos états financiers consolidés, AlarmForce est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les produits d'exploitation, d'un montant de 12 millions \$, provenant d'AlarmForce sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2018 n'est pas important. Ces montants reflètent l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

Note 5 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, notre secteur Services sans fil inclut maintenant la totalité des résultats d'exploitation de La Source (Bell) Électronique inc. (La Source), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2019, et les périodes antérieures ont été retraitées à des fins de comparaison. Auparavant, les résultats de La Source étaient inclus dans nos secteurs Services sans fil et Services sur fil.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 099	2 995	640	–	5 734
Produits intersectoriels		13	69	105	(187)	–
Total des produits d'exploitation		2 112	3 064	745	(187)	5 734
Coûts d'exploitation	6	(1 207)	(1 725)	(580)	187	(3 325)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		905	1 339	165	–	2 409
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7					(24)
Amortissements						(1 103)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(283)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(16)
Autres produits	8					101
Impôt sur le résultat						(293)
Bénéfice net						791

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 008	2 951	631	–	5 590
Produits intersectoriels		13	58	118	(189)	–
Total des produits d'exploitation		2 021	3 009	749	(189)	5 590
Coûts d'exploitation	6	(1 210)	(1 696)	(619)	189	(3 336)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		811	1 313	130	–	2 254
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7					–
Amortissements						(992)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(240)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(17)
Autres charges	8					(61)
Impôt sur le résultat						(235)
Bénéfice net						709

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2019	2018
Services⁽¹⁾		
Services sans fil	1 554	1 502
Services de données	1 885	1 820
Services voix	907	948
Services de médias	640	631
Autres services	59	63
Total des gammes de services	5 045	4 964
Produits⁽²⁾		
Services sans fil	545	506
Services de données	133	104
Équipements et autres	11	16
Total des gammes de produits	689	626
Total des produits d'exploitation	5 734	5 590

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

Note 6 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	NOTE	2019	2018
Coûts de la main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes ⁽¹⁾		(1 059)	(1 060)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	10	(69)	(73)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽²⁾		(229)	(248)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif ⁽¹⁾		244	244
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 113)	(1 137)
Coût des ventes ⁽¹⁾⁽³⁾		(1 745)	(1 707)
Autres coûts d'exploitation ⁽¹⁾⁽⁴⁾		(467)	(492)
Total des coûts d'exploitation		(3 325)	(3 336)

(1) Nous avons reclassé les montants de la période antérieure afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

(2) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(4) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2019	2018
Coûts liés aux indemnités de départ	(7)	(9)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(17)	9
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(24)	-

COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants.

Note 8 Autres produits (charges)

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2019	2018
Profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	100	(77)
Produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	11	17
(Pertes) profits sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5)	1
Perte de valeur d'actifs	(4)	(4)
Pertes sur placements	(4)	-
Autres	3	2
Total des autres produits (charges)	101	(61)

Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2019	2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	740	661
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7925	0,7550
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	898,4	900,2
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,3	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	898,7	900,6

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 12 703 673 au premier trimestre de 2019, comparativement à 9 472 068 au premier trimestre de 2018.

Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS		2019	2018
Régimes de retraite PD		(48)	(53)
Régimes de retraite CD		(34)	(33)
AAPE		(1)	(1)
Moins :			
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif		14	14
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation		(69)	(73)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		–	(4)
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(69)	(77)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS		2019	2018
Régimes de retraite PD		(5)	(6)
AAPE		(11)	(11)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		(16)	(17)

Note 11 Actifs et passifs financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

			31 MARS 2019		31 DÉCEMBRE 2018	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	51	51	61	61
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	84	88	108	112
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché de la dette	18 165	19 956	18 188	19 178
Contrats de location-financement ⁽¹⁾	Dettes à court terme et dette à long terme	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	–	–	2 097	2 304

(1) Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, il n'est plus nécessaire de présenter des informations sur la juste valeur à l'égard des contrats de location.

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
31 mars 2019					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	111	2	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	81	–	81	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	46	–	117	(71)
31 décembre 2018					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	110	1	–	109
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	181	–	181	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	43	–	114	(71)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits (charges) dans les états du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait une perte (un profit) de 7 millions \$ (2 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net au 31 mars 2019 et un profit (une perte) de 134 millions \$ (126 millions \$) comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2019, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments du résultat global* au 31 mars 2019, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2019.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 754	\$ CA	3 653	2019	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	589	\$ CA	732	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	1 303	\$ CA	32	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	932	\$ CA	23	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	362	\$ CA	462	2020 à 2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	90	\$ CA	114	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	45	\$ CA	56	2019	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	81	\$ CA	101	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	48	\$ CA	60	2020	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 37 millions \$ du bénéfice net au 31 mars 2019.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2019 était un actif de 27 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché des actions ordinaires de BCE au 31 mars 2019 serait un profit (une perte) de 38 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 12 Capital social

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$ dans le cadre d'une OPRA dans le cours normal des activités. De ce coût total, 69 millions \$ représentaient le capital déclaré et 3 millions \$ représentaient la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2019	2018
REE	(7)	(7)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(20)	(19)
Autres ⁽¹⁾	(4)	(4)
Total des paiements fondés sur des actions	(31)	(30)

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 31 mars 2019.

REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2019	1 120 426
Cotisations ⁽¹⁾	171 567
Dividendes crédités	14 959
Droits acquis	(151 899)
Frappées de déchéance	(38 224)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 31 mars 2019	1 116 829

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 était de 57 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2019	2 812 697
Attribuées ⁽¹⁾	966 426
Dividendes crédités	38 180
Réglées	(906 164)
Frappées de déchéance	(28 641)
En cours au 31 mars 2019	2 882 498

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 était de 58 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 ^{er} janvier 2019	4 391 997
Émises ⁽¹⁾	50 349
Règlement des UAR/UALR	146 960
Dividendes crédités	59 452
Réglées	(67 908)
En cours au 31 mars 2019	4 580 850

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 était de 58 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2019	14 072 332	56
Attribuées	3 343 317	58
Exercées ⁽¹⁾	(389 543)	48
Frappées de déchéance	(33 613)	58
En cours au 31 mars 2019	16 992 493	57
Exercibles au 31 mars 2019	6 817 960	55

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 58 \$ pour les options exercées au cours du trimestre clos le 31 mars 2019.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2019
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,34 \$
Prix moyen pondéré de l'action	58 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	58 \$
Croissance du dividende attendue	5 %
Volatilité attendue	14 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %
Durée attendue (en années)	4

Il est présumé que la croissance du dividende attendue est de même mesure que la stratégie de croissance du dividende de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, et se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télec. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télec. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : bce@astfinancial.com



bce.ca